



**Syndicat Mixte de l'Œuf, de la Rimarde et
de l'Essonne**
Moulin de la Porte
45 300 ESTOUY

CONTRAT DE TERRITOIRE EAU & CLIMAT ESSONNE AMONT

Bilan 2022

Le CTEC Essonne amont

Retablir la continuité écologique

Restaurer l'hydromorphologie

Restaurer les zones humides

Restaurer la ripisylve

Entretien des milieux

Maîtriser le foncier

Préserver les espèces à haute valeur patrimoniale

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes



PRÉAMBULE

Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) Essonne amont a été signé en 2020 entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Centre Val de Loire, le Département du Loiret et le Syndicat Mixte de l'Œuf, de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE).

Il définit les actions et moyens financiers à mettre en œuvre sur la période 2020-2024 pour répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic initial, à savoir : améliorer la qualité physique des cours d'eau et des milieux humides, améliorer la gestion hydraulique des cours d'eau et lutter contre les inondations et améliorer la qualité physico-chimique, chimique et biologique des eaux de surface. Le CTEC est porté par le SMORE qui est l'unique maître d'ouvrage du programme d'actions. Ce dernier porte ainsi sur le domaine de compétence du SMORE, c'est-à-dire la GEMAPI.

Le CTEC Essonne amont s'applique sur les masses d'eau suivantes :

- L'Œuf de sa source au confluent de la Rimarde – FRHR93A
- Le ruisseau de la Varenne – FRHR93A-F4501000
- L'Essonne du confluent de la Rimarde au confluent de la Juine – FRHR-93B
- La Rimarde de sa source au confluent de l'Essonne – FRHR94
- Le ruisseau de la Petite Rimarde – FRHR94-F4511000
- Le Ruisseau de Martinvau – FRHR94-F4518000

Ce périmètre couvre 540 km² et comprend 267 km de cours d'eau associés à environ 700 ha de zones humides. Le programme du CTEC peut être résumé dans les grandes lignes par les chiffres ci-dessous :

- Restauration de la continuité écologique sur 18 ouvrages
- Restauration de la morphologie du lit mineur sur 12,5 km de cours d'eau
- Restauration de la ripisylves sur 7,8 km de cours d'eau
- Restauration de 15 ha de zones humides
- Montant total des opérations estimé à 2,4 millions d'euros.

L'année 2022 marque la mi-parcours du programme d'actions du CTEC.

A cette occasion, un bilan a été dressé conformément aux engagements inscrits à l'article 11 du contrat. Ce bilan a fait l'objet d'un rapport distinct.

Le présent rapport doit permettre, de juger de l'avancement des actions du contrat, de vérifier que les engagements pris sur les indicateurs financiers et techniques ont bien été tenus et de faire le point sur la consommation des enveloppes financières correspondantes à chaque action. Une projection financière sur les deux dernières années du programme sera également proposée.



SOMMAIRE

Bilan technique	5
Indicateurs techniques	5
Etudes et projets	6
Travaux de restauration	8
Travaux d'entretien	12
Animation foncière	14
Suivi des espèces et des milieux	15
Animations et communication	17
Autres Programmes	19
Indicateurs de suivi des postes d'animation	20
Bilan financier	21



Restoration de la zone humide des Pâturoux



BILAN TECHNIQUE

Indicateurs techniques

Localisation	Nature de l'opération	Indicateur technique		Prestataire
		Prévu	Réalisé	
Etudes et projets				
La Laye du Sud et le Ru de Santeau entre Chilleurs aux Bois et Mareau aux Bois	Projet de réimplantation de la ripisylve	1	1	Régie
L'Œuf à l'aval du Pont de l'Etoile (Pithiviers le Vieil)	Projet de restauration hydromorphologique	1	1	Régie
L'Œuf dans le secteur de Pontournois (Pithiviers le Vieil)	Projet de restauration hydromorphologique	1	1	Régie
L'Œuf au Moulin de la Porte (Estouy)	Projet de restauration de la continuité et des zones humides	1	1	Régie
La Laye du Nord à Neuville aux Bois	Avant-projet de création d'une zone d'écrêtage de crues	1	1	Régie et prestation ARTELIA
La Petite Rimarde aux Pâturaux (Chambon la Forêt)	Plan de gestion de la zone humide	1	1	Régie
La Laye du Sud à la ferme du Buisson (Mareau aux Bois)	Avant-projet de restauration de la Laye du Sud	1	1	Régie
Ensemble du bassin	Etablissement du dossier d'autorisation et de Déclaration d'Intérêt Général 2022-2024	1	1	Prestation ARTELIA
Ensemble du bassin	Elaboration d'une méthodologie pour le diagnostic des mares de village	1	1	Régie
La Rimarde au lavoir de Nibelle	Restauration de la continuité	1	Reporté en 2023	Régie
Travaux de restauration				
L'Œuf à l'aval des Murs (Escrennes)	Restauration hydromorphologique	539 ml	540 ml	Chognot
L'Œuf au Monceau (Pithiviers le Vieil)	Restauration hydromorphologique de l'Œuf	260 ml	260 ml	Chognot
Noue de Secval (Dadonville)	Restauration de la zone humide	3,5 ha	5,3 ha	Chognot
L'Œuf à l'aval du bourg de Mareau aux Bois	Traitement de la renouée du Japon	150 ml	35 ml	Chognot
La Rimarde aux Vaux (Estouy)	Restauration hydromorphologique de la Rimarde	1100 ml 6 ha	1100 ml 6 ha	Chognot
La Rimarde dans le bourg de Courcelles le Roi	Restauration de la continuité de la Rimarde	2 ouv. ROE	2 ouv. ROE	Chognot
La Petite Rimarde aux Pâturaux (Chambon la Forêt)	Création d'un sentier pédagogique	1 sentier découverte	1 sentier découverte	Chognot
Travaux d'entretien				
Ensemble du bassin	Gestion d'embâcles, gestion régulière de la ripisylve, ramassage de déchets et entretien régulier des parcours ouverts au public	-	Entretien de ripisylve : 3 431 ml 47 interventions sur embâcles 199 interventions sur arbres en travers Entretien des accès : 4 621 ml Entretien des zones humides : 6,8 ha	ASER, Chaploteau et régie
Secteur amont	Entretien des végétations rivulaires et du lit mineur en fonction des besoins	44 000 ml	42 1370 ml	BL Environnement
Suivi des milieux				
Ensemble du bassin	Suivis piscicoles	-	2 IPR	FDPPMA45
Marais de Bouville	Suivi piézométrique en préparation des travaux REC de 2023	-	1	Régie et partenariat CEN
Ensemble du bassin	Etude et suivi des milieux humides et espèces associées	-	-	Régie
Animation foncière				
Ensemble du bassin	Acquisition et maîtrise foncière	8.2 ha	Engagé : 2,9 ha En discussion : 0,67 ha	Régie
Animations et communication				
Marais de la Porte	Programme d'animations dans le cadre de l'ENS	5 animations	5 animations 67 participants	CEN, Régie
Ensemble du bassin	Autres animations et visites de terrain	-	5 classes d'eau et 8 visites de terrain 340 participants	Régie
Ensemble du bassin	Encadrement de stagiaires	3 stagiaires	6 stagiaires	Régie



Études et projets

Élaboration des projets et avant-projets

Différents projets et avant-projets ont été élaborés en régie en préparation des programmes de travaux et pour leur mise en œuvre.

- Projet de restauration hydromorphologique de l'Œuf à l'aval du pont de l'Etoile - Pithiviers le Vieil

L'opération consiste au reméandrage du lit par talutage des berges sur un linéaire de 630 m et à la restauration de la ripisylve.

- Projet de restauration hydromorphologique de l'Œuf à Pontournois - Pithiviers le Vieil

Le projet comprend le reméandrage du lit par talutage des berges sur un linéaire de 250 m et la restauration de la ripisylve.

- Restauration de la ripisylve sur la Laye du Sud et le Ru de Santeau – Chilleurs aux Bois, Santeau, Mareau aux Bois

Il s'agit de l'implantation de boutures et de jeunes plants en pied de berge sur un linéaire de 7 700 m sur ces rus qui en sont dépourvus. L'élaboration du projet a été réalisée dans le cadre d'un stage de BTS.

- Restauration de la continuité et de l'hydromorphologie de l'Œuf au Moulin de la Porte – Estouy

Les travaux concernent l'effacement d'un ouvrage hydraulique, la restauration hydromorphologique de 440 m de cours d'eau et la restauration des zones humides attenantes.



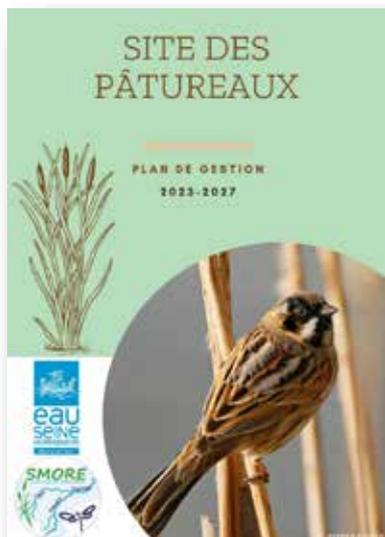
Le Ru de Santeau à restaurer



Etude d'autorisation environnementale pour le programme de travaux 2022-2026

Cette étude confiée en 2020 au cabinet d'études ARTELIA, vise à constituer le dossier d'autorisation environnementale et la déclaration d'intérêt général du futur programme de travaux du SMORE sur la période 2022-2026. Les travaux de restauration concernent une quinzaine de tronçons répartis principalement sur la Rimarde et sur l'Essonne.

Les premières phases de l'étude ont consisté au recueil de l'ensemble des données nécessaires, notamment topographiques, à la modélisation hydraulique des tronçons et à la rédaction des avant-projets détaillés. Le dossier réglementaire a pu être déposé en juin 2022 et a abouti au mois de septembre à l'arrêté préfectoral autorisant le SMORE à réaliser les travaux.



Diagnostic du pâturage au Moulin de la Porte et plan de gestion du site des Pâturaux

Cette étude, réalisée dans le cadre d'un stage de Master 2, visait à établir le bilan de la gestion par pâturage mise en place sur les zones humides du Moulin de la Porte depuis 5 ans et à proposer des voies d'amélioration. Ce retour d'expériences a également été mis à profit pour établir le plan de gestion des milieux humides du sites des Pâturaux nouvellement restauré.

Diagnostic des mares de village

La réalisation de diagnostics sur les mares de villages pour améliorer leur fonctionnement écologique est à l'étude par le SMORE. Dans ce cadre, un stage de BTS a permis de définir un protocole d'inventaire et de le tester sur trois mares de Pithiviers le Vieil.



Mare de village à Pithiviers le Vieil



Travaux de restauration

Restauration hydromorphologique de l'Œuf à l'aval des Murs (Escrennes) - 2022

Linéaire restauré : 540 m

L'opération s'inscrit dans la continuité d'actions de restauration de l'Œuf sur son cours moyen, entre Escrennes et Pithiviers. Les travaux consistent à restaurer l'hydromorphologie du cours d'eau par talutage des berges, sur le même modèle que le secteur de Bellecour présenté précédemment.

L'action, engagée en 2022 par la signature du marché avec l'entreprise de travaux, est en cours de réalisation.

Restauration hydromorphologique de l'Œuf dans le secteur du Monceau (Pithiviers le Vieil) - 2022

Linéaire restauré : 260 m

Comme précédemment, l'opération complète les tronçons de l'Œuf restaurés depuis 2011 entre Escrennes et Pithiviers.

L'action a été engagée en 2022 mais les travaux n'ont pas débuté au moment de la rédaction du bilan. La restauration de la partie avale du tronçon est en outre reportée sur le programme 2023 suite au décès du propriétaire survenu début 2022.

Effacement d'ouvrages sur la Rimarde à Courcelles – 2022

Nombre d'ouvrages restaurés : 2

Les travaux consistent en la suppression de deux ouvrages hydrauliques situés dans le bourg de Courcelles. Ces ouvrages sont maintenus en position basse depuis plusieurs années, leur effacement définitif permettra d'éviter leur remise en service future.

L'action a été engagée en 2022 mais les travaux n'ont pas débuté au moment de la rédaction du bilan.

Gestion des espèces exotiques envahissantes sur l'Œuf à l'aval de Mareau aux Bois - 2022

Linéaire restauré : 35 m

Ce foyer de renouée du Japon émergeant est le plus amont connu sur le bassin de l'Œuf. Il est localisé à la confluence de l'Œuf et de la Varenne, à l'aval du bourg de Mareau aux Bois, et occupe l'ensemble du lit mineur en raison de l'intermittence des écoulements sur ce secteur. La densité de végétaux provoque des bouchons hydrauliques lors des épisodes de crue, aggravant le risque d'inondations sur la commune.

Les travaux sur les berges consisteront au confinement des terrains contaminés par la pose d'une bâche horticole résistante aux UV. Les terrains du fond du lit seront exportés et remplacés par un matelas alluvionnaire.

L'action a été engagée en 2022 mais les travaux n'ont pas débuté au moment de la rédaction du bilan.



Restauration de l'Œuf à Escrennes



Restauration du lit mineur et majeur sur la Rimarde aux Vaux (Estouy)

Linéaire de cours d'eau restauré : 1100 m

Surface de zone humide restaurée : 6 ha

La Rimarde sur son cours aval a été recalibrée dans les années 1960, entraînant une altération de la qualité des habitats aquatiques, l'accélération des écoulements, la déconnexion et l'assèchement des zones humides latérales qui furent plantées en peupliers. Sur la grande majorité du cours d'eau, les anciens méandres sont toujours marqués dans le lit majeur, leur remise en eau constitue un enjeu majeur pour améliorer l'hydromorphologie de la Rimarde, restaurer les zones humides latérales et ralentir naturellement les écoulements en période de crue.

L'opération des Vaux constitue une première étape de **restauration des anciens méandres de la Rimarde**, en cela elle constitue une **action pilote** ayant pour vocation de sensibiliser les propriétaires riverains voisins. La remise en eau des méandres est réalisée par la création de batardeaux sur le cours recalibré ou par comblement de ce dernier. Des opérations d'étrépage ont permis de **restaurer la zone humide**, notamment dans des secteurs ayant fait l'objet de remblaiement.



Vue aérienne des anciens méandres à reconnecter pendant travaux



Restauration de la zone humide de la Noue de Secval (Dadonville)

Ce tronçon constitue une action emblématique du Contrat de Territoire Eau et Climat Essonne amont. Cette zone humide située en rive gauche de la Noue de Secval (affluent de l'Œuf) présente une haute valeur patrimoniale, notamment par la présence du *Vertigo moulinsiana*, classé « vulnérable » sur la Liste rouge des mollusques de la région Centre. Les travaux de recalibrage des cours d'eau menés dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, la populiculture et la déprise des milieux ouverts sont autant de facteurs qui conduisent à l'assèchement et à la fermeture de ce milieu aujourd'hui en péril.

Les travaux de restauration de la zone humide de Secval s'inscrivent dans le projet global

d'aménagement de la vallée de l'Œuf entre les secteurs de Solvins (2020), Doureux (2021) et du Moulin de La Porte (programmé en 2023). Ils illustrent également le partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Centre Val de Loire qui assure la gestion du site.

L'opération a consisté en la création de baisses dans le merlon de curage endiguant la Noue de Secval et l'Œuf, conçues afin de restaurer les fonctionnalités hydrauliques du marais, et au broyage avec exportation de la végétation ligneuse (peupliers, saules, frênes) fermant le milieu.



Zone humide avant travaux, le milieu est en cours de fermeture par le développement de bosquets de saules



Broyage des ligneux et maintien des touradons pour la sauvegarde du *Vertigo moulinsiana*



Exportation du broyat pour éviter l'enrichissement du milieu

Etrépage des terrains permettant l'affleurement de la nappe et le développement de l'avifaune



Création d'échancrures dans la berge pour restaurer la fonctionnalité hydraulique de la zone humide



Aménagement pédagogique du site des Pâtureaux (Chambon la Forêt - Nancray sur Rimarde)

Les aménagements font suite aux travaux de restauration de la zone humide réalisés en 2021. Ils visent à développer une plateforme pédagogique et un site pilote en tête de bassin pour sensibiliser le public sur les différents enjeux du site :

- Impact sur les milieux aquatiques des étangs sur cours en tête de bassin ;
- Sauvegarde de l'écrevisses à pattes blanches ;
- Restauration des zones humides ;
- Lutte contre les inondations par des solutions fondées sur la nature (écrêtage des crues).

L'action a été engagée en 2022 mais les travaux n'ont pas débuté au moment de la rédaction du bilan.

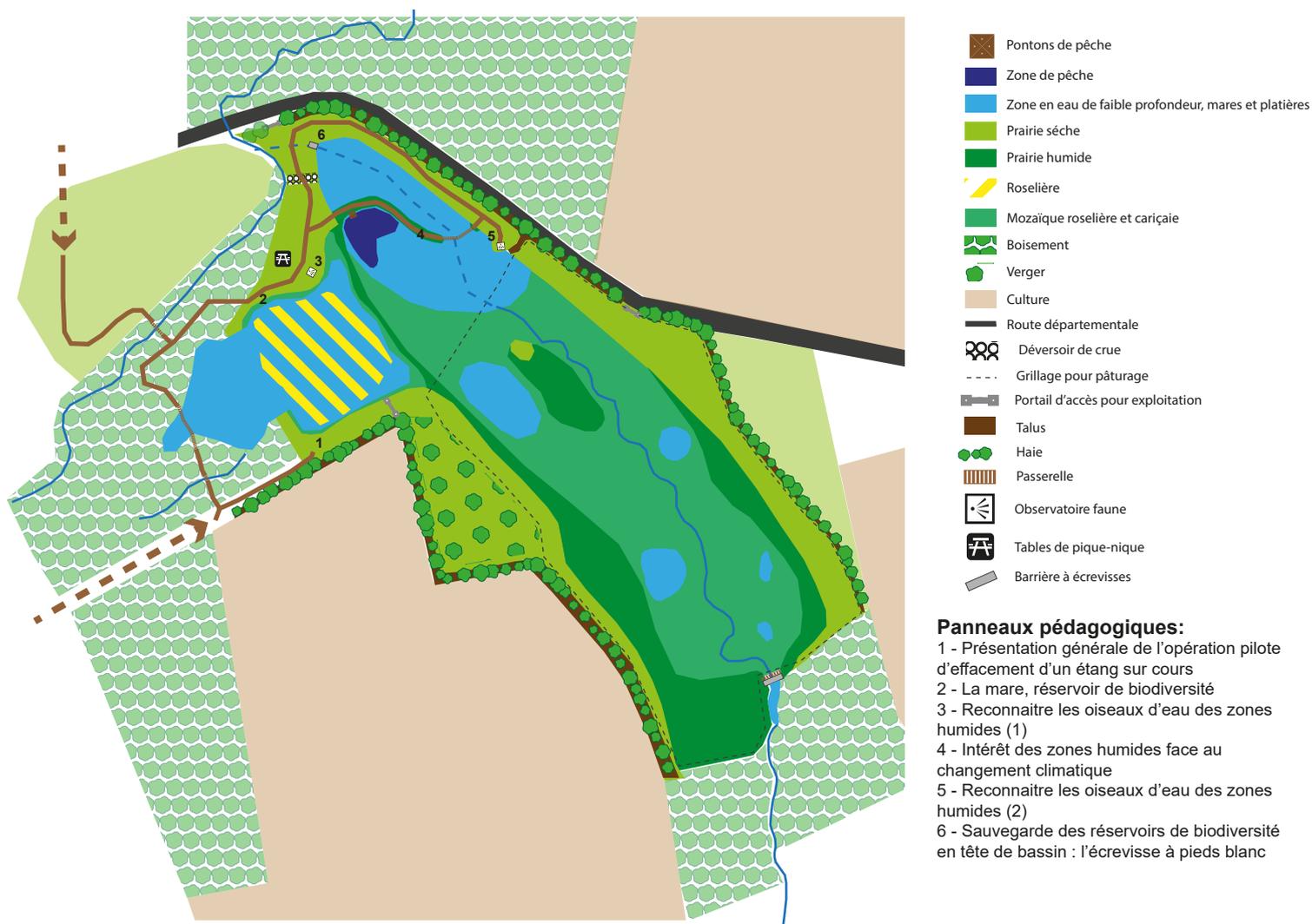


Schéma d'aménagement du site pédagogique des Pâtureaux



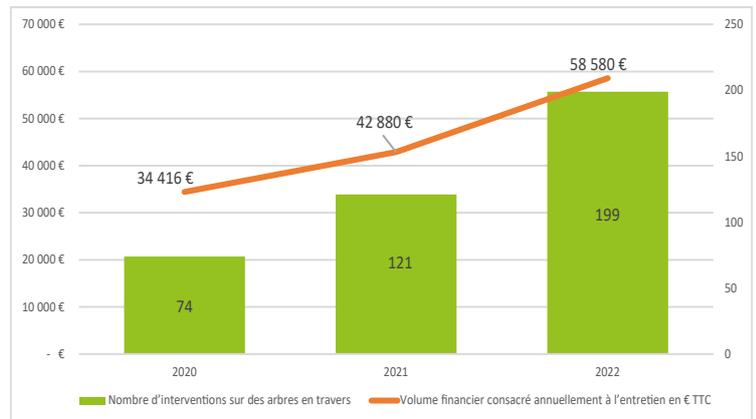
Travaux d'entretien

Depuis quelques années, le volume d'interventions sur des arbres tombés en travers des cours d'eau augmente fortement, de même que les montants financiers qui doivent être consacrés aux entretiens. Cette évolution résulte de la multiplication des épisodes climatiques extrêmes (vents forts, orages, périodes de sécheresse) et de la propagation de maladies cryptogamiques affectant l'aulne et le frêne, les deux principales essences constituant les boisements humides.

L'entretien des cours d'eau vise à garantir le bon écoulement des eaux, la protection des biens et des personnes contre les inondations et le maintien des milieux aquatiques et humides en bon état, conformément aux principes de la GEMAPI.

Les opérations d'entretien sont réalisées tout au long de l'année par le SMORE :

- Entretien des bras amont qui vise à restaurer progressivement un cordon de ripisylve et à le maintenir, il est réalisé principalement par des entreprises agricoles disposant des moyens mécaniques adaptés ;
- Gestion des ripisylves en place pour prévenir les chutes d'arbres, consistant aux coupes d'élagage, d'éclaircies et d'arbres penchés, ces travaux sont



généralement confiés à une entreprise d'insertion et ponctuellement à des entreprises de bûcheronnage en fonction de la technicité des interventions ;

- Gestion des embâcles pour garantir l'écoulement des eaux, le bon état des milieux aquatiques et prévenir les inondations, qui est réalisée au quotidien par l'entreprise d'insertion ;
- Gestion des végétations des zones humides, incluant le maintien des milieux ouverts et la gestion des boisements pour prévenir la chute d'arbres, ces opérations sont effectuées en régie ou peuvent faire appel à des entreprises spécialisées ;
- Entretien des parcours ouverts au public qui est assuré par l'entreprise d'insertion.





BILAN TECHNIQUE

Zoom sur l'entretien des zones humides « ouvertes »

Le plan de gestion des zones humides établi en 2019 sur le périmètre du SMORE favoriser la restauration des milieux ouverts tels que les prairies humides, les cariçaies et les roselières, plutôt que les boisements alluviaux qui sont des habitats plus communs dans notre vallée.

Une fois restaurés, les habitats doivent être maintenus en l'état par des opérations d'entretien. En effet, les écosystèmes évoluent au fil du temps, en passant par différentes étapes de développement jusqu'à atteindre un état stable connu sous le nom de climax. Dans la vallée de l'Essonne, le climax est représenté par la forêt alluviale humide qui est l'habitat majoritaire. Il est intéressant de figer, par un entretien régulier des milieux, la dynamique naturelle sur des stades intermédiaires qui disposent de leur propre biodiversité spécifique. Cela permet d'obtenir une mosaïque d'habitats et de maximiser la diversité de la faune et de la flore.

Actuellement, l'entretien est réalisé par broyage mécanique avec exportation des produits de coupe. La plupart des interventions sont effectuées en régie à l'aide du matériel du SMORE : un tracteur équipé de pneus basse pression adaptés à la faible portance des sols et d'un broyeur ramasseur. En complément, des

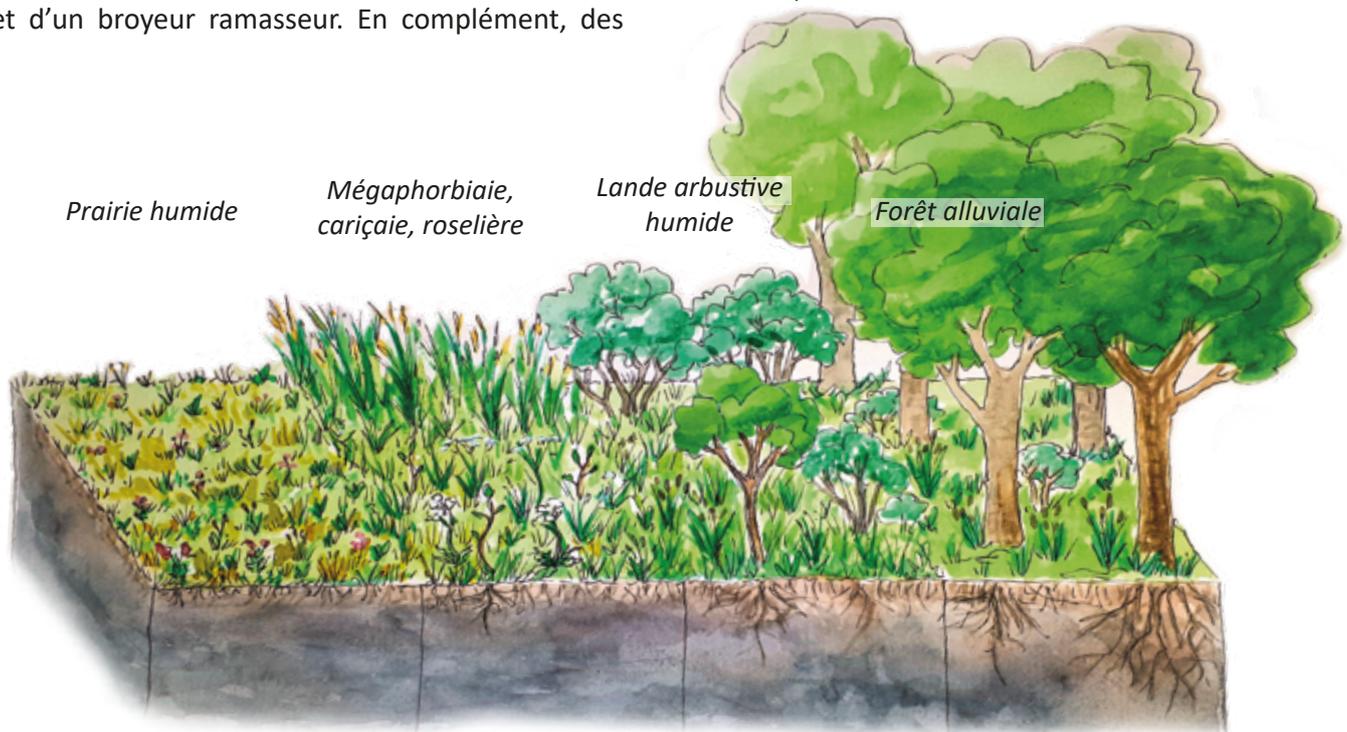
prestations avec des entreprises spécialisées peuvent être nécessaires sur les milieux les plus humides.

Ces opérations d'entretien représentent un coût croissant d'année en année pour le SMORE au gré des restaurations de milieux qui augmentent la surface à gérer. En parallèle, les aides publiques au fonctionnement tendent à diminuer progressivement au fil des programmes d'interventions des différents financeurs.

Pour pallier à ce problème, le SMORE expérimente différentes solutions pour compenser ou réduire les coûts d'entretien et valoriser les produits de coupe.

Des essais d'entretien par pâturage sont ainsi menés depuis plusieurs années, par mise à disposition des parcelles, afin de réduire les coûts d'interventions. Les résultats sont probants d'un point de vue écologique, mais la démarche est pour le moment difficilement pérennisable faute d'éleveur dans la vallée de l'Essonne.

La valorisation des produits de coupe de bois permet également de réduire les coûts d'exploitation, mais reste tributaire des facilités d'accès aux sites et des fluctuations des prix des matières premières (bois, carburant).



Prairie humide

*Mégaphorbiaie,
cariçaie, roselière*

*Lande arbustive
humide*

Forêt alluviale





Animation foncière

La stratégie pour les acquisitions foncières a été déterminée en 2019 par le Comité Syndical du SMORE. Elle vise à orienter et encadrer les achats de parcelles par le Syndicat en fonction des enjeux définis : préservation de la biodiversité, lutte contre les inondations, mise en œuvre de travaux de restauration, amélioration de la qualité des eaux et ouverture au public.

Cette année, le focus a été maintenu sur les zones humides du Moulin de la Porte et des Pâtureaux pour augmenter les surfaces gérées. En même temps, une surveillance constante est exercée sur l'ensemble du bassin pour détecter toute opportunité d'achat qui réponde aux objectifs établis dans la stratégie foncière.

Différents dossiers initiés les années précédentes ont abouti en 2022 :

- 5,3 ha sur le marais de Dimancheville classés en Arrêté de Protection de Biotope ;
- 4,2 ha dans les secteurs de Gendry et Bouville (Estouy), dont une cladiaie à Marisque, milieu unique dans la vallée de l'Œuf ;
- 0,8 ha au Moulin de la Porte (Estouy).

Ces acquisitions portent à 21,4 ha la surface de zones humides appartenant au SMORE.

L'achat de 2,9 ha supplémentaires sur les secteurs de la Source Rouge (Pithiviers le Vieil) et des Pâtureaux (Chambon la Forêt) a été engagé.

Le processus notarial pour les ventes reste le principal frein à l'animation foncière. 24 parcelles sont ainsi en attente de traitement.

Un nouveau partenariat a également été initié avec la SAFER Centre-Val de Loire pour la mise en place de prestations d'animations foncières.

Le marais de Bouville dont l'acquisition s'est finalisée en 2022





Suivi des espèces et des milieux

Des inventaires et des suivis sont réalisés au quotidien par le SMORE. Ils répondent à différents objectifs : amélioration de la connaissance sur la biodiversité de la vallée, inventaires préalables à la préparation des projets et des plans de gestion, suivi de l'évolution des populations d'espèces repères ou sensibles, suivi de la qualité des milieux avant et après travaux, évolution globale de la qualité de la masse d'eau. D'une manière plus générale, ils contribuent à sensibiliser le public et à justifier l'efficacité de l'action du SMORE auprès des financeurs.

Les études de suivis et inventaires sont majoritairement réalisés en régie ou en partenariat, mais peuvent faire appel à des prestataires pour des études spécifiques.

Suivi piscicole sur l'Œuf au Moulin de la Porte

Un suivi du peuplement piscicole de l'Œuf est réalisé tous les 5 ans sur le site du Moulin de la Porte, station de référence pour ce secteur de cours d'eau. Les espèces inventoriées, anguille, chevesne, gardon, goujon, loche franche, perche, vairon, vandoise et épinochettes, sont caractéristiques des rivières de plaine. On déplorera par contre l'absence de capture du brochet, pourtant présent sur le site car régulièrement pêché, et du chabot. Deux espèces exotiques sont également identifiées : le pseudorasbora et l'écrevisse signal originaire de Californie.

Certaines espèces, comme le gardon et le chevesne, présentent des nodules noirs sous les écailles qui sont des marqueurs de la présence de polluants chimiques. L'absence du chabot est pénalisante compte tenu de la nature des milieux pêchés. Cette espèce avait été réintroduite à l'amont du bassin, suite à un assec prolongé de l'Œuf, et retrouvée lors d'une pêche de sondage en 2019 au Moulin de la Porte. Son absence cette année montre que la population de chabot n'est pas stabilisée sur le bassin. L'espèce, très sensible aux perturbations de la qualité de l'eau, peut être fragilisée par les épisodes de pollution de ces dernières années.

Note plus positive, la présence du vairon sur plusieurs classes d'âges pourrait marquer le retour pérenne de cette espèce qui avait disparu du bassin de l'Œuf.

Pêche de suivi avant travaux sur la Rimarde aux Vaux

Une pêche d'étude à l'électricité a été réalisée sur la Rimarde au lieu-dit Les Vaux afin d'évaluer la qualité de l'eau et des milieux avant la réalisation des travaux de restauration hydromorphologique. Les espèces de poissons trouvées, le chabot, le chevesne, l'épinochette, le gardon, le goujon, la loche franche et la vandoise, sont toutes caractéristiques d'une rivière de plaine. L'absence d'espèces exotiques est positive, mais des espèces comme le brochet, la lamproie de planer, la perche franche et l'anguille, qui sont pourtant présentes à l'aval, étaient manquantes. La faible diversité spécifique du peuplement piscicole, classe le tronçon de cours d'eau étudié en qualité moyenne.

La présence de chabots, d'épinochettes et de vandoises tend à indiquer une bonne qualité de l'eau. La faible diversité spécifique pourrait alors s'expliquer par la mauvaise qualité du milieu et des habitats. Ces résultats sont bien sûr toujours délicats à interpréter, car ils peuvent être influencés par de nombreux autres facteurs.

Un nouvel échantillonnage sera réalisé dans 5 ans pour évaluer l'efficacité des travaux de restauration hydromorphologique. Ce suivi à long terme permettra de surveiller l'évolution de la rivière et d'adapter les mesures de gestion en conséquence pour maintenir et améliorer la qualité de l'écosystème aquatique.





Suivi de la population de Grenouille agile (*Rana dalmatina*) du Moulin de la Porte

Depuis 2012, la population d'amphibiens présents sur le marais du Moulin de la Porte est suivie par le comptage des grenouilles agiles. Cette petite grenouille est un assez bon indicateur de l'évolution des milieux humides par ses exigences environnementales : nécessité d'avoir des eaux claires peu profondes et une mosaïque de milieux.

Le nombre de pontes observées en 2022 (209) est dans la moyenne basse des comptages de ces 5 dernières années mais reste cohérent. Il témoigne d'une certaine stabilité de la population d'amphibiens qui trouve toujours des conditions favorables à sa reproduction sur le marais du Moulin de la Porte.

Il est à noter que la zone en eau située dans la cariçaie autour du platelage est en régression en raison des atterrissements sédimentaires. Des zones d'eau se développent à l'inverse plus loin dans la roselière, dans des secteurs où les comptages sont plus difficiles. Ainsi, des biais d'observation ne sont pas à exclure.



Programme de sauvegarde de l'écrevisse à pattes blanches

Une population d'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est connue sur le bassin de la Petite Rimarde. Cette espèce, en danger critique d'extinction, n'est présente que sur deux tronçons de cours d'eau sur l'ensemble de la vallée de l'Essonne et affluents. Un programme de suivi et de sauvegarde est mené par le SMORE depuis 2018.

Une prospection nocturne a été réalisée le 6 octobre pour le suivi de la population et de son aire de répartition. 248 écrevisses ont été observées, ce qui est nettement plus important que les années précédentes (107 observations en 2020 et 94 en 2021). L'aire de répartition s'est également étendue vers l'amont, sur un secteur tombé à sec en 2019.

Ces résultats sont très encourageants quant à la dynamique et au maintien de cette population particulièrement sensible.





BILAN TECHNIQUE

Animations et communication

Les **animations, classes d'eau, interventions et autres visites de terrain** réalisées tout au long de l'année par l'équipe du SMORE ont touché 407 personnes. En particulier, le programme d'animations mis en place au Moulin de la Porte pour la quatrième année a attiré 67 personnes pour 5 animations réalisées. L'enjeu de cette année était de pérenniser ce programme sans l'aide financière du Département accordée sur 2019-2021 dans le cadre de la convention « Espaces Naturels Sensibles ». Le pari a été relevé grâce à la volonté politique des élus du SMORE et au partenariat mis en place avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Au niveau des **outils de sensibilisation**, des panneaux pédagogiques ont été réalisés en accompagnement des chantiers de restauration (zone humide de Secval), ainsi que pour le sentier pédagogique du Moulin de Châtillon en partenariat avec la commune d'Ondreville sur Essonne.

Enfin sur la **couverture de presse**, 7 articles traitant des actions du SMORE sont parus dans la presse locale (République du Centre, Courrier du Loiret), auxquels peuvent s'ajouter 19 articles et annonces mentionnant le SMORE, le marais du Moulin de la Porte et les animations. En septembre, un film documentaire sur la vallée de l'Essonne, mettant en avant l'action du SMORE, a été projeté au cinéma ARCEL de Corbeil-Essonnes par l'association Mémoire et Patrimoine Vivant.





Nom de l'animation	Animateur	Date	Participation
Classe eau LPA Chesnoy	SMORE	28/02 au 01/03/2022	12
Classe eau LPA Chesnoy	SMORE	03/03/2022	
Visite terrain certification CHOIGNOT	SMORE	09/03/2022	5
Classe d'eau Pithiviers	SMORE	26/04/2022	42
Plantes oubliées de nos campagnes	CEN-CVL	30/04/2022	22
Classe eau Le Malesherbois	SMORE	05/05/2022	54
Visite de terrain AESN	SMORE	10/05/2022	3
Classe eau Le Malesherbois	SMORE	12/05/2022	27
Classe eau Pithiviers le Vieil	SMORE	16/05/2022	43
La vie des mares et marais	SMORE	18/05/2022	18
Visite terrain élus	SMORE	21/06/2022	23
Visite terrain Glof d'Augerville	SMORE	05/07/2022	11
Découverte des travaux de restauration des cours d'eau	SMORE	13/07/2022	10
Intervention en assemblée	SMORE	14/09/2022	20
Visite terrain ARSATESE	SMORE	15/09/2022	46
Vannerie sauvage	SMORE	24/09/2022	9
Taille des arbres de bord de cours d'eau	SMORE	12/10/2022	8
Visite délégations espagnoles et Portugaises	SMORE	24/10/2022	22
Journée Open Badges ASER	ASER-SMORE	25/11/2022	32

Encadrement de stagiaires

- **Marie KELLER en Master 2** « gestion et conservation de la biodiversité » à l'Université de Brest
Thématique abordée : Diagnostic du pâturage en zones humides et élaboration du plan de gestion de la zone humide des Pâturaux
6 mois du 01/04/2022 au 29/09/2022
- **Lola GITTON en 1^{ère} année de BTS** « gestion et protection de la nature » au Lycée de Sucinio (29)
Thématique abordée : Rédaction d'un projet de restauration de la ripisylve sur la Laye du Sud et le Ru de Santeau
1 mois du 17/10/22 au 10/11/22
- **Thomas PERTHUIS en 1^{ère} année de BTS** « gestion et protection de la nature » au Lycée Agricole de Vendôme (41)
Thématique abordée : Elaboration d'un protocole de diagnostic des mares de village
1 mois du 04/07/22 au 29/07/22
- **Romane RAULT en 2^{nde} générale technologique** « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » au Lycée Agricole Sully (78)
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien rivière
9 semaines du 25/04/22 au 08/07/22
- **Clément BLOND en Terminale** « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » au Lycée Agricole de Vendôme (41)
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien rivière
10 semaines du 02/11/22 au 25/11/22
- **Ange VAN DE KERKHOVE en Terminale** « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » à la MFR de Chaingy (45)
Thématique abordée : Découverte du métier de technicien rivière
11 semaines du 12/09/22 au 17/02/23



Autres programmes

Convention Espace Naturel Sensible du site du Moulin de la Porte

La Convention cadre relative à la gestion et la valorisation du Moulin de la Porte à Estouy en espace naturel sensible, initialement signée sur la période 2019-2021, a fait l'objet d'une prolongation de deux ans. Cet avenant 2022-2023 porte sur l'investissement et permet au SMORE de poursuivre son action en faveur de la restauration des milieux naturels et de l'accueil du public.

Pour l'année 2022, ces investissements ont été orientés pour partie vers des actions de gestion de la végétation pour restaurer les parcelles nouvellement acquises par le SMORE et sécuriser les abords du sentier de découverte. Deux autres actions en faveur de l'accueil du public ont consisté en l'équipement pédagogique de la « vigie » restaurée en 2021 et à sécuriser le pont franchissant l'Œuf par l'installation d'une nouvelle rambarde respectant les normes en vigueur.

Appel à projet de la Fondation Crédit Agricole Pays de France



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE
PAYS DE FRANCE

La Fondation Crédit Agricole Pays de France soutient depuis près de 40 ans des projets de préservation et de valorisation du patrimoine culturel et naturel portés par des acteurs locaux, associatifs et publics. Elle a lancé en 2022 un appel à projet visant à soutenir des initiatives en faveur de l'environnement et du développement durable pour préserver et valoriser le patrimoine naturel. Parmi les 127 dossiers reçus le Jury a choisi de soutenir 22 projets, dont l'aménagement pédagogique de la zone humide des Pâturaux, présenté par le SMORE.

La dotation de 15 000 € contribuera à la mise en valeur de cette zone humide et au développement d'activités pédagogiques pour les écoles et le grand public.

Le PAPI Juine-Essonne-Ecole

Signé en 2021 le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention Juine-Essonne-Ecole vise à mieux appréhender le risque « inondation » et à renforcer la synergie entre les acteurs.

Amélioration des connaissances et acquisition de données

L'action 1.6 portant sur la modélisation hydrologique et hydraulique du bassin versant s'est poursuivie tout au long de l'année 2022. Le groupement de commande entre le SIARCE, le SIARJA et le SMORE a abouti en deuxième partie d'année avec le lancement d'un marché public portant sur le recrutement d'un cabinet de géomètre et d'un bureau d'étude spécialisé dans la modélisation. Les deux candidats qui ont été retenus sont le cabinet de géomètre « Axis conseils » basé à Orléans et le bureau d'étude « BRL ingénierie » basé à Nîmes. La phase d'acquisition des données topographiques complémentaires nécessaires à l'élaboration de la modélisation devra commencer au premier semestre 2023 pour une durée approximative de 4 mois. La partie modélisation s'étendra du premier semestre 2023 jusqu'au deuxième semestre 2024. A l'issue de cette action, la cartographie des zones inondables sera disponible à l'échelle du bassin versant et permettra une meilleure prise en compte du risque « inondation » dans les documents d'urbanisme. Une plateforme partagée entre les 3 syndicats verra

également le jour dans le but de faire vivre cette modélisation. Deux utilisations seront alors possibles :

- Soit de simuler de futurs travaux d'aménagement et de visualiser leurs impacts sur les zones inondables. La modélisation servira en tant qu'outil d'aide à la décision,
- Soit de mettre à jour la modélisation en y intégrant les derniers travaux de réhabilitation des cours d'eau et zones humides. La cartographie des zones d'expansions de crue pourra alors être actualisée régulièrement.

Mémoire du risque

Dans la poursuite de l'action 1.2, initiée en 2021 et portant sur l'installation de repères de crue sur l'ensemble du territoire du SMORE, l'élaboration des panneaux pédagogiques a été effectuée. La réflexion, l'élaboration du message ainsi que la mise en page de ces derniers ont été réalisées en interne. Ce sont en tout 11 panneaux, chacun associé à un repère de crue, qui seront installés. Certains seront également accompagnés d'une échelle limnimétrique, le plus fréquemment installée au niveau d'un pont. Le panneau pédagogique de la ville de Pithiviers est présenté ci-contre en exemple.

Contrat de Territoire Eau & Climat Essonne amont

Bilan 2022



Indicateurs de suivi des postes d'animation financés

Rappel du programme d'actions prévisionnels					Fiche de suivi			
Action mise en œuvre	objectifs de l'année N+1	Indicateurs et livrables	Objectif indicateur	Temps estimé	Temps consacré	Etat d'avancement: livrables transmis	Explication des écarts observés (freins, blocages)	Objectifs actualisés de l'année N+2
Poste Chargé de mission ZH et ZEC - 1 ETP 220 jours								
Animation foncière pour la mise en place de zones d'écrêtage de crues	Animation foncière sur les zones à enjeux identifiées	Nb ha acquis	10	40	5	Animation foncière sur la commune de Neuville aux		
Rédaction des plans de gestion et projets de travaux de restauration des zones humides	PRO avant travaux : ZH de Secval (Bondaroy), ZH des Vaux (Estouy) et gestion renouée Mareau aux Bois Plan de gestion zec des Pâturaux	Rapports de projet Plan de gestion	3 1	45	20	3 rapports de PRO	Plan de gestion réalisé par un stagiaire en Master 2	
Réflexion sur la gestion des cours d'eau amont : mise en place de dispositifs de sur-inondation, problèmes d'invasement du lit, gestion des ripisylves en domaine agricole (sensibilisation, valorisation, suivi des espèces)	Pro Laye du Sud AVP Neuville aux bois, pilotage de la réflexion entre les différents acteurs (ONF, commune, CC, DDT, Chambre d'Agriculture)	Rapport PRO Rapport AVP	1 1	40	40	Rapport AVP	Projet sur la Laye du Sud beaucoup plus ambitieux et conséquent que prévu et toujours en discussion avec les propriétaires et la chambre	Rapport PRO Laye du Sud
Suivi de l'étude du dossier d'autorisation 2022-2026	Partie ZH et ZEC	Arrêté Préfectoral, rapports d'étude	1	5	5	AP en date du 18/11/2022		
Suivi et mise en œuvre des actions du PAPI Essonne	Suivi de l'étude de modélisation hydraulique et hydrologique Réflexion sur la pose de repères de crues et la métrologie	Rapport d'activité	1	35	75	Rapport d'activité 13 panneaux pédagogiques	Nombreuses difficultés pour lancer l'action 1.6 Réalisation de 13 panneaux pédagogiques Suivi de l'action 3.1 et présence aux différents COTECH et COPIL	
Inventaires et suivis : Milieux et espèces	Marais de Châtillon Suivis annuels (Amphibiens / Pêches électriques / ...)	Rapport d'étude Rapport d'activité	1 1	15	15	Note de synthèse pollution Rapport d'activité	Pollution de l'Œuf en août ayant entraîné un suivi du milieu dû à la procédure juridique en cours Suivi piézométrique en lieu et place du suivi du Marais de Châtillon	Inventaires initiaux des travaux inscrits dans la DIG 2022-2026
Mise en place d'un programme « ruisseau rural »	Réflexion et identification des secteurs prioritaires	Rapport d'étude Rapport d'activité	1 1	15	40	Rapport d'étude Données géoréférencées Rapport d'activité	Modélisation cartographique lourde et plus chronophage que prévu	
Mise en œuvre d'un plan de gestion des plantes invasives	Chantiers de gestion, suivi/surveillance, communication	Rapport d'activité	1	10	0		Chantier de gestion de la Renouée du Japon décalé en 2023	Suivi du chantier de gestion de la renouée
Participation aux animations et à la communication	Participation à la rédaction des panneaux pédagogiques : ZEC des Pâturaux Visites de terrain avec les élus et partenaires techniques et institutionnels, animations tout publics, documents de communication	Rapport d'activité	1	10	10	Rapport d'activité		
Encadrement de stagiaires	1 stagiaire en Master 2	Rapport de stage Rapport d'étude Plan de gestion	1 2 1	0	5	1 Rapport de stage 2 Rapports d'étude 1 Plan de gestion		
Participation à l'administration du syndicat, élaboration des budgets, relations avec les EPCI...		Rapport d'activité	1	5	5	Rapport d'activité		
Poste Chargé de Mission Rivière - 1 ETP 220 jours								
Rédaction des projets de travaux de restauration rivière et zones humides	Travaux de restauration hydromorphologique : Escrennes (Les Murs), Pithiviers le Vieil (Le Monceau), Estouy (Les Vaux) et travaux de restauration de la continuité : Courcelles	Rapport de projet	5	55	55	5 rapports de projet pour travaux 2022		
Lancement et suivi des marchés de travaux pour la restauration et l'entretien	1 marché de travaux restauration, 2 marchés de travaux entretien	Marché de travaux	3	25	25	1 marché pour travaux de restauration, 3 marchés pour travaux d'entretien	1 marché supplémentaire pour prestation de bucheronnage pour la gestion des frênes atteints de charalose	
Suivi de l'étude du dossier d'autorisation 2022-2026	Arrêté Préfectoral de DIG et autorisation	Arrêté Préfectoral, rapports d'étude	1	20	20	Arrêté préfectoral en date du 18/11/2022		
Acquisition et maîtrise foncière	Poursuite de l'animation foncière sur les 3 secteurs cible : étang des Pâturaux (Nancray sur Rimarde et Chambon la Forêt), Moulin de la Porte (Estouy) et zone humide de Chantaloup (Dadonville).	Nb ha acquis	10	30	30	2,9 ha engagés Préparation d'une convention d'animation foncière avec la SAFER	Mise en pause de l'animation foncière pour se concentrer sur le solde des dossiers en cours. Difficultés dans le traitement des actes de vente	
Suivi milieu et espèces	Poursuite des suivis avant après travaux de renaturation et d'effacement d'étangs, suivi des espèces	Rapport d'activité	1	20	15	1 IPR avant travaux sur les Vaux, 1 IPR sur station de référence de la Porte		
Mise en place et coordination du programme d'animation et de la communication du SMORE	Réflexion pour l'extension du programme d'animations à l'ensemble du bassin Visites de terrain avec les élus et partenaires techniques et institutionnels, animations tout publics, documents de communication	Rapport d'activité	1	30	30	5 animations tout publique, 1 visite de terrain élus, 5 classes d'eau, 7 visites de terrain et interventions		
Encadrement de stagiaires	2 stagiaires lycée pro ou BTS	Rapports de stage	3	10	15	2 stages BTS 3 stages BAC PRO		
Suivi du PAPI Essonne	Participation aux travaux, COPIL et COTECH			5	5	Suivi de la convention de groupement de commande et des marchés d'étude		
Animation du CTEC		Rapport d'activité	1	15	15	Bilan à mi-parcours du		
Participation à l'administration du syndicat, élaboration des budgets, relations avec les EPCI...				10	10			
Poste Technicien de Rivière - 1 ETP 220 jours								
Etude et suivi de milieux humides et espèces associées	indicateurs de suivis avant / après travaux	Rapport d'activité	1	25	25	Suivi annuel et surveillance des espèces et		
Préparation et suivi des travaux de restauration des cours d'eau et milieux humides	Continuité écologique	Nbre ouvrages	2	45	45	Travaux réalisés		
	Hydromorphologie	NB ml	3030	45	45	1935 ml réalisés	Décès d'un propriétaire	Réalisation des travaux reportés avec le reprenneur de la propriété
Zones humides		NB ha	15,2	45	45	11,3 ha réalisés		
Suivi du programme d'entretien	Entretien des ripisylves et gestion des embâcles	ml	44000	30	30	Travaux réalisés		
Gestion des Zones humides	Marais de l'Essonne	NB Ha	30	20	20	Travaux réalisés		
Participation aux animations	Classes d'eau, visites de terrain...	Rapport d'activité	1	10	10	Participation aux animations, classes d'eau et visites de terrain		



BILAN FINANCIER

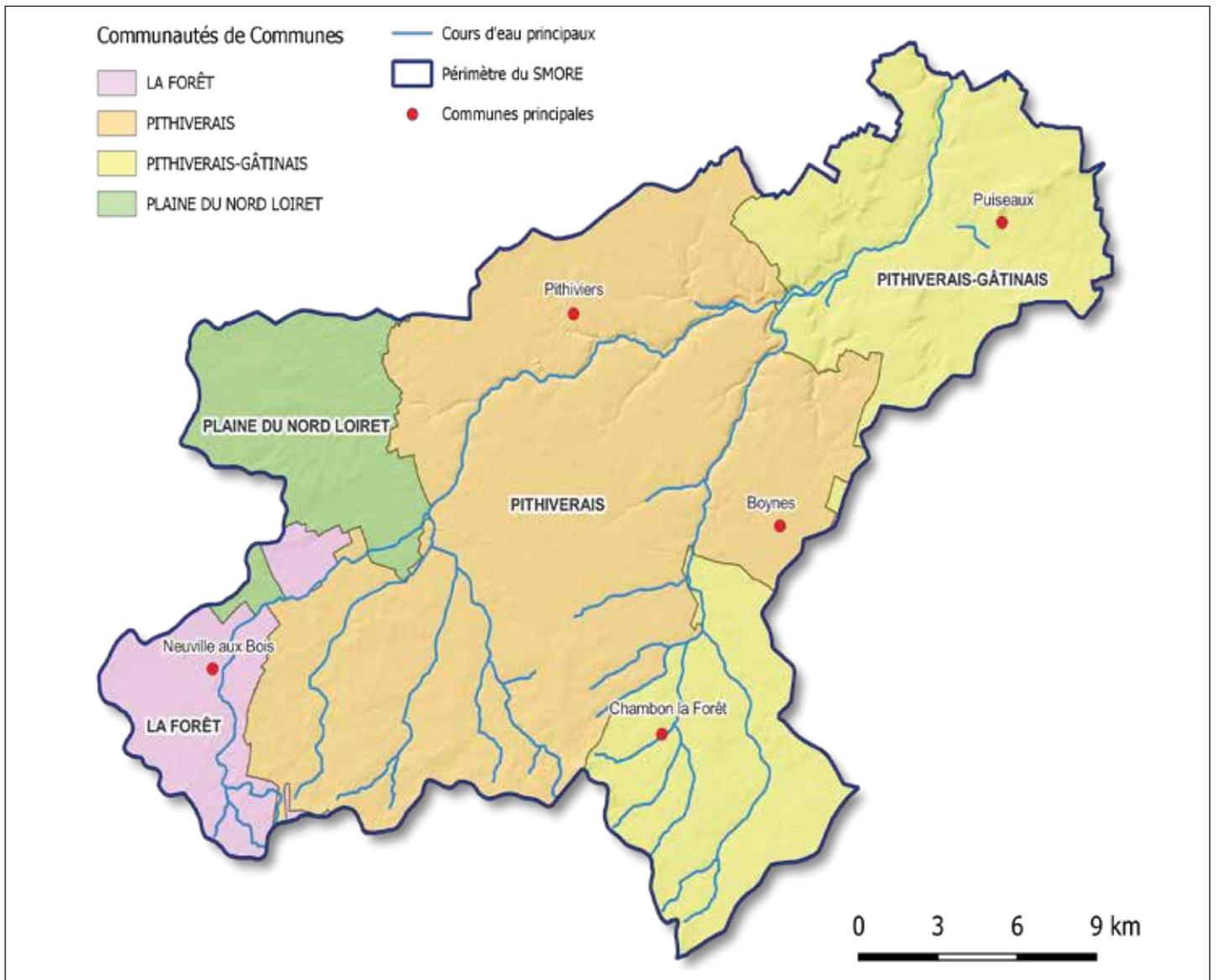
Bilan financier 2022

Opérations programmées	2022		HT/TTC
	Prévisionnel	Engagé	
Restauration hydromorphologique de l'Œuf à l'aval des Murs	20 000 €	33 967,5 €	HT
Restauration hydromorphologique de l'Œuf dans le secteur du Monceau (Pithiviers le Vieil)	50 000 €	18 115,5 €	HT
Effacement d'ouvrages sur la Rimarde à Courcelles	20 000 €	11 034,9 €	TTC
Restauration du lit mineur et majeur sur la Rimarde aux Vaux (Estouy)	80 000 €	109 943,8 €	HT
Gestion des espèces exotiques envahissantes sur l'Œuf à l'aval de Mareau aux Bois	10 000 €	28 572,9 €	HT
Entretien mécanisé des cours d'eau et des zones humides sur l'ensemble du bassin	21 218 €	22 620,0 €	TTC
Entretien manuel des cours d'eau et des zones humides sur l'ensemble du bassin	19 096 €	35 960,0 €	TTC
Etudes de suivi des travaux	11 000 €	1 650,0 €	HT
Restauration du lit majeur sur la Noue de Secval (Bondaroy)	55 000 €	118 473,9 €	HT
Acquisitions foncières sur les zones humides à enjeux identifiés	56 000 €	16 532,4 €	HT
Aménagement pédagogique de l'étang des Pâturaux	40 000 €	138 366,9 €	HT
Salaire et charges Chargé de Mission et Technicien Rivière	125 611 €	130 005,0 €	HT
Stagiaire Master 2	3 500 €	3 530,0 €	HT
TOTAL	511 425 €	668 773 €	

Bilan financier pluriannuel

Actions retenues par enjeu	2020	2021	2022	ENGAGEMENT
Enjeu 1 : Améliorer la qualité physique des cours d'eau et des milieux humides	250 953 €	138 873 €	261 865 €	67%
Enjeu 2 : Améliorer la gestion hydraulique des cours d'eau et lutter contre les inondations	31 447 €	74 293 €	135 006 €	46%
Enjeu 3 : Améliorer la qualité physico-chimique, chimique et biologique des eaux de surface	0 €	268 125 €	0 €	107%
Action de sensibilisation	0 €	0 €	138 367 €	346%
Animations thématiques associées	134 456 €	127 150 €	133 535 €	61%
Total	416 856 €	608 441 €	668 773 €	69%

668 773 € ont été engagés en 2022, ce qui porte la consommation de l'enveloppe totale du contrat à 69%.



La Vallée de l'Essonne en aval de Châtillon (Ondreville sur Essonne)



Le Syndicat Mixte de l'Oeuf, de la Rimarde et de l'Essonne :

- 54 communes
- 4 Communautés de Communes
- 267 km de cours d'eau
- 540 km² de bassin versant



Les compétences :

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) telle que définie par l'article L211-7-1° 2° 5° et 8° du code de l'environnement et qui comprend les missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.